



# Association intercommunale scolaire de l'Esplanade

## Comité de Direction

Préavis N° 006/2012

### ***Demande d'une enveloppe extrabudgétaire pour la pose de bâtiments provisoires sur le site de Begnins***

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite au dernier conseil intercommunal du 25 avril 2012, qui a vu le refus du préavis 004/2012, nous avons l'honneur de vous présenter un nouveau préavis pour les surfaces nécessaires à l'Etablissement scolaire secondaire de l'Esplanade.

L'art. 109 de la loi scolaire stipule : « Les communes sont tenues de mettre à disposition les locaux et installations nécessaires à l'enseignement. ».

#### **Aujourd'hui :**

- Suite à la demande de la Direction de trois classes supplémentaires sur le site de Begnins pour la rentrée prochaine.
- Tenant compte de la loi scolaire.

Le Dicastère des Constructions et occupation des bâtiments a étudié diverses solutions et a retenu celle que le CoDir de l'AISE vous soumet pour approbation, en concertation avec la commune de Begnins.



### **Aspect extérieur :**



### **Description :**

Ces trois classes supplémentaires seront composées d'éléments modulables de la maison Miauton, avec une isolation de 100mm et équipées d'installation de climatisation réversible (chauffage + refroidissement).

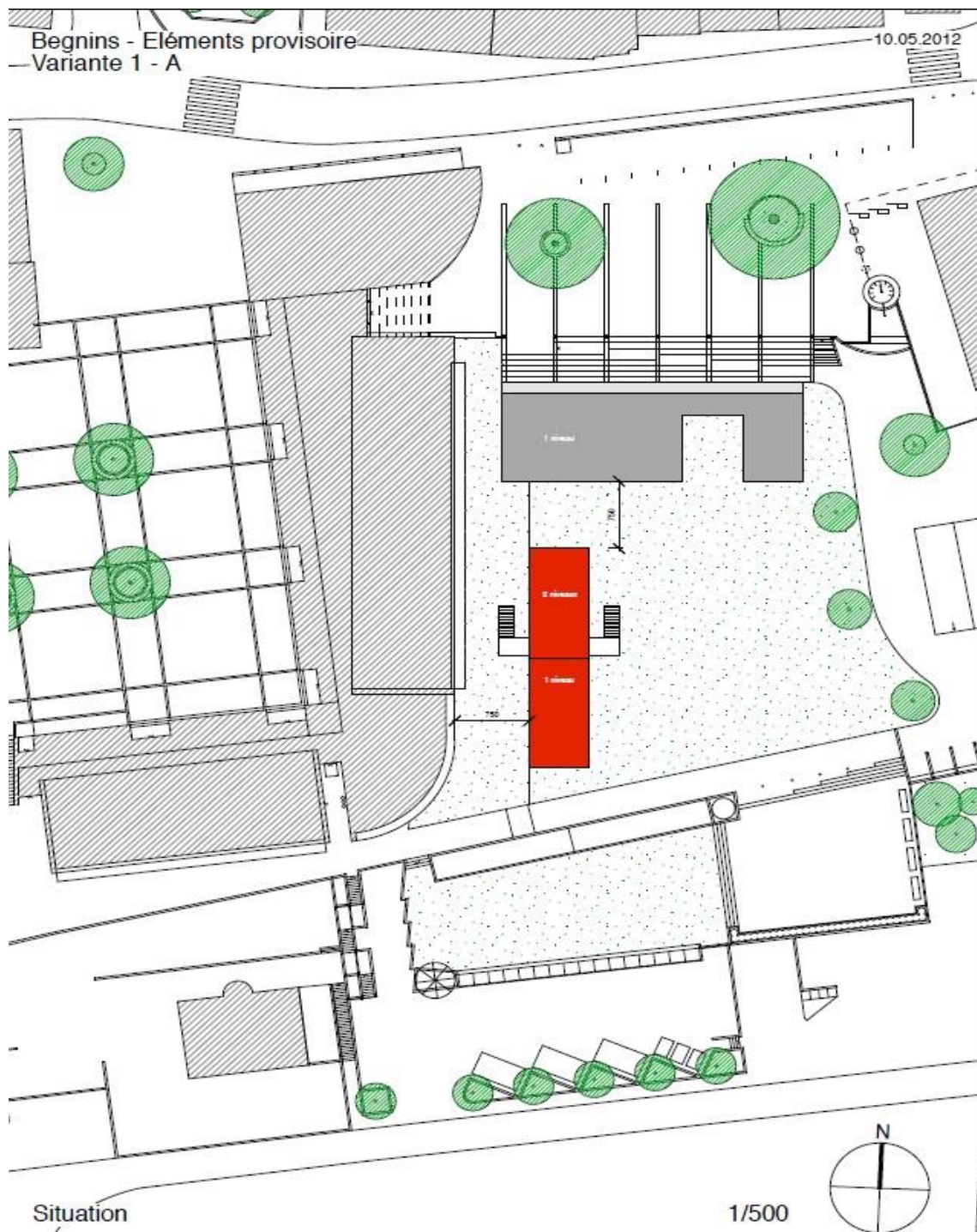
### **Mobilier :**

L'agencement des dites classes sera effectué par la maison Novex selon le préavis 005/2012, comme l'ensemble du mobilier de l'Esplanade.



### Localisation :

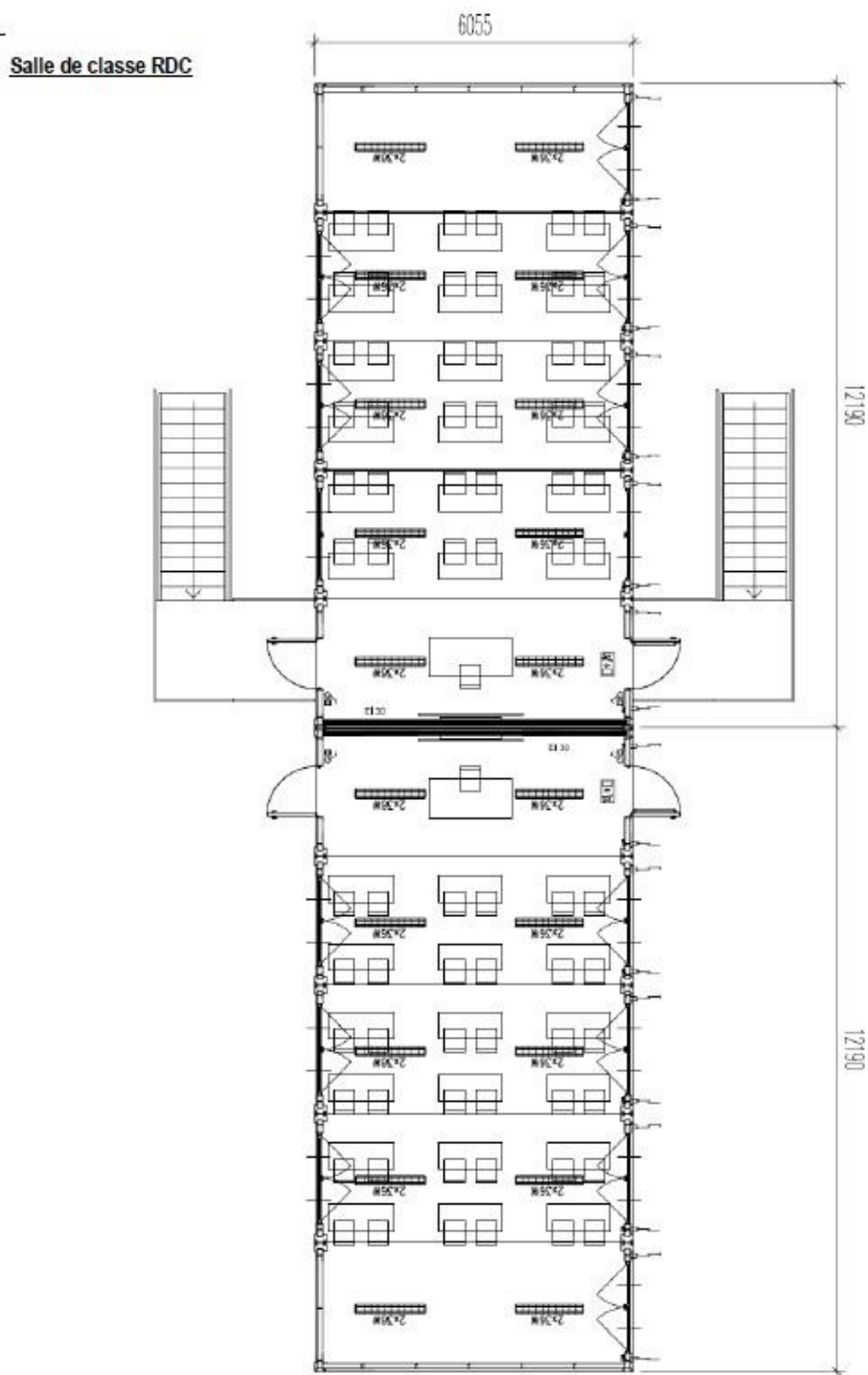
Elles seront installées sur la place de l'Esplanade, parallèles au collège, au sud des éléments modulaires qui s'y trouvent actuellement.





### Plan indicatif :

Ces trois salles formeront un bloc de deux étages et seront attribuées comme salles de classes pour la rentrée 2012-2013.







**Plan financier pour les trois classes supplémentaires :**

<b>Coûts de 3 classes Miauton</b>		
<b>Première année</b>		
Transport + montage		24'000.00
Raccordement		7'500.00
Fondations		22'000.00
Location première année		54'000.00
Plus-value isolation		3'600.00
Climatisation		9'000.00
10 % pour imprévus		12'010.00
TVA 8%		10'568.80
<b>TOTAL première année</b>		<b>142'678.80</b>
<b>Deuxième année</b>		
Location deuxième année		54'000.00
Plus-value isolation		3'600.00
Climatisation		9'000.00
10 % pour imprévus		6'660.00
TVA 8%		5'860.80
<b>TOTAL deuxième année</b>		<b>79'120.80</b>
<b>Année suivante</b>		
Location année suivante		42'000.00
Plus-value isolation		3'600.00
Climatisation		7'200.00
10 % pour imprévus		5'280.00
TVA 8%		4'646.40
<b>TOTAL année suivante</b>		<b>62'726.40</b>
<b>Frais supplémentaires dernière année</b>		
Démontage + transport		17'000.00
Remise en état		11'500.00
10 % pour imprévus		2'850.00
TVA 8%		2'508.00
<b>TOTAL frais dernière année</b>		<b>33'858.00</b>
<b>TOTAL sur 2 ans</b>		<b>255'657.60</b>
<b>TOTAL sur 3 ans</b>		<b>318'384.00</b>



### **Remarque :**

A partir du 24<sup>ème</sup> mois, le loyer est dégressif à savoir :

Loyer	CHF 3'500.00
Climatisation	CHF 600.00
Isolation	CHF 300.00

*soit un total de CHF 4'400.00 mensuel.*

### **Climatisation des éléments modulables actuels :**

Pour information, les frais de CHF 9'000.00 inhérents à l'installation et à la location de climatiseurs réversibles qui équiperont les éléments modulables déjà existants seront prélevé sur le montant déjà prévu à cet effet au budget 2012.

Ainsi délibéré par le Comité de Direction en sa séance du 14 mai 2012 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

### **Décision**

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction demande au Conseil Intercommunal

- vu le préavis du CoDir N° 006/2012 du 14 mai 2012,
- entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion et des finances,
- entendu les conclusions du rapport de la commission des constructions scolaires,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'accorder un crédit extrabudgétaire de CHF 142'678.00.

Ces dépenses seront financées par le compte de fonctionnement et viendront augmenter le compte N° 350.3161.003 (Portakabins - location et aménagements).

Les coûts projetés pour le futur seront portés aux budgets des années suivantes.

Au nom du CoDir de l'AISE

Le Président :

D. Lohri

La Secrétaire :

V. Wicht

Voir :

Annexe 1: Calcul des coûts à l'achat

Annexe 2: Répartition des coûts de location

*Begnins, le 14 mai 2012*



## Annexe 1: Calcul des coûts à l'achat

<b>Coûts de 3 classes Miauton à l'achat</b>			
<b>Mise en place à Begnins</b>			
Achat			195'000.00
Fondations			22'000.00
Transport + montage			24'000.00
Raccordement			7'500.00
10 % pour imprévus			24'850.00
TVA 8%			21'868.00
<b>Déménagement si revente immédiate</b>			
Démontage + transport			17'000.00
Remise en état			11'500.00
10 % pour imprévus			2'850.00
TVA 8%			2'508.00
<b>TOTAL si revente immédiate</b>			<b>329'076.00</b>

Le CoDir a aussi étudié l'achat de ces éléments modulables et n'a pas retenu cette possibilité pour les raisons suivantes :

- La location pour 24 mois nous revient à CHF 255'657.00 et le coût à l'achat est de CHF 329'076.00.
- Les frais d'entretien et de réparation sont à la charge du propriétaire, y compris le contrat d'entretien de la climatisation et les assurances Responsabilité Civile, dégât des eaux et assurance incendie.
- Pas de certitude de revente lorsque nous n'en auront plus besoin. Il sera alors nécessaire de trouver une solution de stockage de ces éléments modulables.
- Frais de location à ajouter pour un terrain de stockage (env. 250m<sup>2</sup>).





## **Annexe 2: Répartition des coûts de location**

**CHF 142'678.00**

commune	habitants au 31.12.2010	Participation communale	Nombre d'élèves primaires au 1.9.2011	Nombre d'élèves secondaires au 1.9.2011	Participation communale	Total par commune
Bassins	1'134	9750.32	124	81	12'999.55	<b>CHF 22'749.87</b>
Begnins	1'636	14'066.60	108	73	11'477.65	<b>CHF 25'544.26</b>
Burtigny	337	2'897.58	22	15	2'346.26	<b>CHF 5'243.84</b>
Coinsins	391	3'361.88	32	16	3'043.80	<b>CHF 6'405.68</b>
Duillier	1'046	8'993.68	72	75	9'321.63	<b>CHF 18'315.31</b>
Le Vaud	1'222	10'506.96	131	90	14'014.15	<b>CHF 24'521.11</b>
Longirod	423	3'637.03	28	16	2'790.15	<b>CHF 6'427.17</b>
Marchissy	416	3'576.84	28	24	3'297.45	<b>CHF 6'874.29</b>
Saint George	942	8'099.47	72	57	8'180.21	<b>CHF 16'279.68</b>
Vich	750	6'448.63	28	33	3'868.16	<b>CHF 10'316.79</b>
	<b>8'297</b>	<b>71'339.00</b>	<b>645</b>	<b>480</b>	<b>71'339.00</b>	<b>CHF 142'678.00</b>